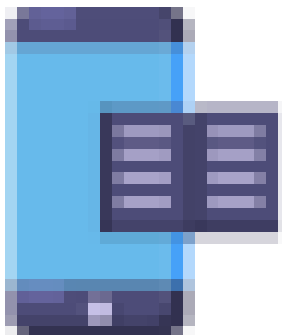


<http://clg-charles-riviere-olivettice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article292>



Déplacement de l'arrêt du bus 23

- Vie du collège -



Date de mise en ligne : jeudi 25 janvier 2024

Copyright © Collège Charles Rivière - Tous droits réservés

Suite aux travaux devant le collège, des nouveaux arrêts Charles Rivière ont été positionnés sur la Rue du G. De Gaulle pour les lignes 13 et 23. Afin de garantir la sécurité des élèves, il a été décidé avec la commune et Orléans Métropole de séparer les prises en charge des lignes 13 et 23 pour éviter des risques d'accidents le soir à la sortie des classes.

Afin d'éviter d'avoir trop d'élèves à l'arrêt Charles Rivière de la Ligne 13 (direction St-Hilaire-St-Mesmin), il a été convenu de mettre en place le dispositif suivant pour la ligne 23 à partir du lundi 29 janvier :

- Dépose des élèves au nouvel arrêt Charles Rivière de la ligne 13 (abris bus côté collège) > rien ne change par rapport à début janvier, de ce qui est actuellement en place.
- **Nouveauté** : Prise en charge des élèves au terminus provisoire (anciennement terminus technique) et non plus à l'arrêt de la Ligne 13 (direction St-Hilaire)

Le dispositif peut être téléchargé ci-dessous.

[<http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-charles-riviere-olivet/local/cache-vignettes/L294xH400/arret23-2dc04.png>] **arret23**